

Madame, Monsieur, Responsable d'un élève de 6<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup>.

Mon courrier sera un peu (trop) long mais je vous ai indiqué dans mon message du 5 mai vouloir vous donner les informations les plus complètes possible. Je vous encourage à le lire jusqu'au bout ...

**Le Recteur de la Réunion a fixé la réouverture des établissements scolaires le 18 mai. Cette rentrée se fera de façon progressive, d'abord les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, et en groupes de 15 élèves maximum.**

Le collège a pris, dès le début du confinement en mars, des dispositions (commandes de matériel et de produits, travaux à réaliser, ...) afin de permettre le retour des élèves et des enseignants.

Le Ministère de l'Education nationale a publié dimanche soir sa **version définitive du protocole sanitaire relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées.**

Il repose sur cinq fondamentaux (le maintien de la distanciation physique, l'application des gestes barrière, la limitation du brassage des élèves, le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels, la formation, l'information et la communication).

Il fournit des fiches thématiques (nettoyage/désinfection des locaux, sanitaires, accueil des élèves, salles de classe, gestion de la circulation des élèves et des adultes, gestion de la demi-pension, récréation, activités sportives et culturelles, enseignements spécifiques, internat, personnels.

Il détaille la procédure de gestion d'un cas Covid-19.

Vous pouvez le consulter sur internet ...

Mardi toute la journée, des réunions se sont tenues avec des personnels (gestion, responsables des agents et de la cuisine, ouvriers professionnels, infirmière, CPE, direction) pour, à partir du protocole sanitaire, vérifier, affiner ou modifier l'organisation que nous avons prévue.

**Le Comité d'hygiène et de sécurité du collège se réunira mardi 12 mai pour confirmer, ou pas, que le collège respecte bien les modalités demandées.**

Environ 500 élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> sont concernés par la reprise du 18 mai. En attendant le retour des 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> peut-être en juin, le collège n'accueillera donc chaque jour qu'au maximum 250 enfants (nous aurons de la place, il y a 20 ans, il y avait presque 1 500 élèves au collège !)

Les familles ayant le choix d'envoyer, ou pas, leur enfant au collège, l'accueil des élèves sera totalement différent si 20 % ou 80% d'entre eux se présentent au collège.

**En fonction du nombre prévu d'élèves, le Conseil pédagogique (un enseignant de chaque discipline) définira l'organisation pédagogique de la reprise mercredi 13 mai, plusieurs scénarios étant déjà prévus.**

**Le Conseil d'administration (où siègent 7 parents et 3 élèves) se réunira jeudi 14 mai.**

**L'information sur l'organisation pédagogique de la reprise sera alors transmise aux familles dès le vendredi.**

**J'ai donc absolument besoin de savoir rapidement si vous allez envoyer votre enfant de 6<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> au collège dès la reprise du 18 août.**

**Vous comprenez aussi que votre engagement, présence ou pas de l'élève jusqu'à la fin de l'année, doit être « ferme et définitif » car il engage toute une organisation. Des modifications seront toutefois possibles avec justificatifs ...**

**Je vous remercie de me transmettre votre décision, soit en répondant directement au questionnaire sur Pronote, soit par mail en indiquant bien votre nom et prénom, celui de l'élève et sa classe.**

**Question simple : Enverrez-vous votre enfant au collège à partir du 18 mai ?**

**Réponses possibles :  NON  OUI  Je voudrais mais ... (\*)**

(\*) Dans ce 3<sup>ème</sup> cas, faite nous part de votre difficulté par mail à [ce.9740652r@ac-reunion.fr](mailto:ce.9740652r@ac-reunion.fr) ou par téléphone lundi matin en appelant le collège 02 62 57 99 89. Nous essaierons de la résoudre.

## **Sachez qu'en tant que responsable d'un élève qui viendra au collège vous devrez :**

- **prendre sa température avant son départ** de la maison car en cas de symptôme ou de fièvre, 37,8°C ou plus, l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.
- **lui fournir des masques lorsque ceux-ci seront accessibles aisément à l'ensemble de la population pour le collège et le bus si l'élève est transporté.**  
En attendant le Rectorat devrait aider le collège à vous en fournir.  
Le nombre de masques nécessaires est donné sur la page suivante.  
Dès la 1<sup>ère</sup> heure des élèves au collège, des conseils pour bien les utiliser leur seront donnés.
- **vous engager à ne pas envoyer votre enfant au collège en cas d'apparition de symptômes du Covid-19** chez l'élève ou dans la famille. *Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.*
- **avoir un rôle actif dans le respect des gestes barrière** (*explication à votre enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, ...*)

## **En tant qu'établissement d'accueil, nous avons ou aurons :**

### **Réalisé des travaux pour assurer l'hygiène et la sécurité**

Pose de 13 bacs avec 2 robinets (un 14<sup>ème</sup> est attendu) afin de doubler les possibilités de nettoyage des mains et d'avoir des robinets à tous les étages (et pas seulement aux toilettes comme jusqu'à présent).

Pose de plexiglas le long de la ligne de distribution des repas à la cantine afin de bien séparer les personnels des usagers.

Pose de plexiglas ou d'hygiaphones dans les Vies scolaires, bureaux, administration.

Marquage au sol pour signaler le sens de circulation dans les coursives et les escaliers (et prochainement autour des toilettes lorsque nous aurons trouvé le meilleur fonctionnement).

Marquage au sol devant les bureaux afin de respecter les distances.

Marquage au sol sur 100 m avec un nouveau parcours pour accéder à la cantine avec un lavage des mains obligatoire puis un nettoyage avec du liquide hydroalcoolique juste à l'entrée du réfectoire.

### **Réceptionné des produits essentiels (malgré les difficultés d'approvisionnement)**

200 litres de liquide hydroalcoolique achetés par le collège plus 24 litres donnés par le département.

Des produits, des pulvérisateurs et des lingettes de nettoyage et de désinfection en quantité suffisante pour la reprise.

200 visières plastiques (dont 100 déjà livrées) pour le personnel.

Du papier toilette en quantité suffisante pour en mettre un dans chaque WC.

5 thermomètres frontaux sans contact (des prises de température pourront se faire si besoin).

### **Réorganisé les locaux afin d'assurer la distanciation physique**

Les salles de classe banalisées pourront suivant leur taille recevoir 15 élèves pour les plus grandes, 14 pour les moyennes (la plupart des salles) et 8 pour les plus petites.

Les salles spécialisées (physique, SVT, technologie, arts plastiques, musique) pourront accueillir entre 10 et 14 élèves.

Le réfectoire a été totalement réorganisé et pourra accueillir 103 élèves simultanément (contre 226 précédemment). Les élèves s'installeront sur les tables et les quitteront de manière ordonnée.

La salle de permanence sera fermée aux élèves.

Le CDI sera fermé sauf sur certains créneaux où les élèves pourront ramener les livres et en récupérer d'autres (réservation par internet).

Les locaux de l'infirmier n'accueilleront que 3 élèves en même temps, une pièce (et une de secours) sera réservée pour l'isolement d'élèves ou d'adultes présentant des symptômes évocateurs.

Une partie des WC dans les toilettes sera condamnée afin de limiter le nombre de personnes dans les toilettes.

## **Modifié l'utilisation des locaux**

A partir du 18 mai, les élèves ou les groupes d'élèves (en particulier pour les 6<sup>èmes</sup>) auront leur salle banalisée. Ce sont les professeurs qui se déplaceront. Un par table, les élèves occuperont toujours la même place sur la journée et la semaine.

Les élèves se déplaceront pour se rendre dans les salles spécialisées et en EPS.

Les élèves de 6<sup>ème</sup> seront dans une aile du collège, ceux de 5<sup>ème</sup> dans une autre et ils passeront la récréation dans deux zones différentes.

Les tables dans la cour seront supprimées, une partie des bancs neutralisés.

## **Assuré le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**

Dans toutes les salles et locaux utilisés, du produit désinfectant pour les objets et surfaces fréquemment touchés, un rouleau de papier et du liquide hydroalcoolique seront disponibles.

Un nettoyage approfondi sera fait chaque jour.

Un nettoyage « rapide » sera fait dans les salles spécialisées entre le départ et l'arrivée de 2 classes.

À la cantine, le plateau, le verre et les couverts et éventuellement le pain seront donnés à chaque élève par un agent. L'eau sera distribuée dans les verres par des agents qui circuleront dans la cantine. Un nettoyage systématique des tables et des chaises de la cantine entre le passage des élèves s'il y a plus d'un service.

## **La problématique des masques**

**Le port d'un masque « grand public » est obligatoire au collège pour les personnels et les élèves dans toutes les situations où les règles de de distanciation risquent de ne pas être respectées (c'est-à-dire presque tout le temps).**

**Le port d'un masque « grand public » est obligatoire dans les bus scolaires.**

Le collège a passé 2 commandes de plusieurs milliers de masques chirurgicaux, l'une mi-mars (livraison mi-avril), l'autre mi-avril mais aucune n'a été encore livrée ...

**Le Rectorat et le Département doivent fournir des masques à leurs personnels.**

Ils font sans aucun doute tout leur possible pour les recevoir et nous les transmettre à temps.

Il reste encore une semaine avant le 18 avril.

**Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leur enfant lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population.**

Ils ne sont pas encore si faciles à trouver à la Réunion.

Vous avez peut-être déjà pu confectionner vous-même des masques en tissu ou en acheter.

Il en faudra au minimum 2, et pour plus de sécurité 3 par jour. Sachant qu'il faut les laver à 60° pendant 30 minutes, il serait aussi raisonnable d'en avoir pour un ou 2 jours d'avance.

Globalement chaque élève devrait disposer d'au moins 6 masques ...

Le protocole sanitaire précise cependant que dans l'attente, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse dote chaque collège et lycée en masques, de même qualité que ceux mis à la disposition des enseignants (masques « grand public » de catégorie 1) afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui le souhaitent ou doivent en être équipés et qui peuvent l'utiliser à bon escient.

**Si au 18 avril une partie des personnels (état ou territoriaux) n'a pas reçu de masques, si le collège ne dispose pas d'un volant de masques de dépannage pour les élèves, le collège ne pourra fonctionner et la reprise sera reportée.**

Avant de faire votre choix, je me permets toutefois de vous donner mon opinion personnelle, et elle ne serait évidemment pas la même si j'étais Principal à Mayotte, dans le Grand Est ou la Région parisienne.

La continuité pédagogique s'est faite pendant 6 semaines à travers les outils numériques (Pronote, classe virtuelle, ...) et l'envoi de documents papier. Elle a fonctionné ... plus ou moins bien.

Il était toutefois temps que les vacances arrivent.

- Les connexions à Pronote des élèves et des parents ont baissé régulièrement au fil des semaines (de 675 élèves par jour en moyenne la 2<sup>nd</sup>e semaine à 578 la dernière, de 160 parents par jour la 1<sup>ère</sup> semaine à 100 la dernière).
- Les élèves à qui on a envoyé les documents papier les ont souvent reçus beaucoup plus tard et vont pouvoir rattraper leur retard.
- Les professeurs, et en particulier tous ceux qui se sont fortement investis dans de nouveaux outils, de nouvelles approches, ont besoin de récupérer.

Il nous faut retrouver un nouveau souffle !

Il est illusoire de penser que les quelques semaines de présence au collège (3 à 6 suivant les organisations) vont permettre de « rattraper » les heures d'enseignement perdues !

Par contre, elles me semblent importantes :

- pour tous les élèves qui auront vécu ces 8 semaines de confinement dans des situation anxiogènes, d'isolement ou de trop forte cohabitation, de manque de repère, éventuellement de « malnutrition » ou de violences familiales.
- pour tous ceux qui n'ont pu bénéficier des outils numériques (Pronote, classe virtuelle, ...) et à qui des documents papier ont été envoyés.
- pour tous ceux qui décrochent quelles qu'en soient les raisons.

Le retour au collège permettra aux élèves de retrouver une certaine « normalité », de rencontrer des camarades avec qui échanger (de pas trop près) et des adultes à leur écoute.

D'autre plus, la cellule « impression de documents papier » ne pourra plus fonctionner de la même manière car les surveillants, CPE, secrétaire qui se sont relayés pendant des semaines pour préparer les enveloppes, retrouveront leur occupation initiale, l'accompagnement des élèves présents au collège.

La Réunion est le département de France le moins touché par l'épidémie de covid-19. On craignait une explosion de cas avec le retour des vacanciers en mars. Ça n'a pas été le cas. Les services de réanimation n'ont jamais été submergés comme dans d'autres régions françaises.

Actuellement aucun décès déclaré, 5 personnes hospitalisées dont 2 au service réanimation (dont une rapatriée de Mayotte), au maximum un ou deux nouveaux cas chaque jour. On peut contester les chiffres mais la méthodologie de comptage est similaire ailleurs ...

Pour toutes ces raisons, il me semble donc qu'un retour progressif au collège soit possible actuellement, quitte à tout suspendre en cas d'alerte.

L'expérience acquise nous sera peut-être bien utile à la rentrée d'août 2020 car il n'est pas acquis que l'on aura à ce moment-là un vaccin, un médicament, ...

Bien cordialement.

Le Principal  
Jean-Marie Bourgeois